

COMMUNE D'ECURY SUR COOLE

Rue de Nuisement
R.D.4

PLAN D'ALIGNEMENT

— LIMITE CADASTRALE
— ALIGNEMENT DEFINI

Plan soumis à enquête publique
du au 2018
Vu pour être annexé à la délibération de
approuvant le plan d'alignement.

A ECURY SUR COOLE, le
Le Maire,



ECHELLE: 1/200

Planche A2/A3

SELARL Cabinet VANNIER
Olivier VANNIER (1978-1978)
55, Rue de Faidour Saint-Antoine
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
☎ : 03.25.85.17.27
✉ : 03-26-66-16-80
🌐 : cabinet.vannier@wanadoo.fr

Légende	
	Alignement bâtiment existant
	Alignement mur existant
	Alignement clôture existante
	Bâtiment existant
	Mur existant
	Clôture existante
	Alignement bâtiment à construire
	Alignement mur à construire
	Alignement clôture à construire
	Bâtiment à construire
	Mur à construire
	Clôture à construire

Alignement 12-13:
Limite de propriété entre les propriétés
E 767/72 et E 770/771
distance 12-13 : 15,19m

Alignement 13-34:
Limite de propriété entre les propriétés
E 874 et E 875
Alignement de la clôture existante
13 angle clôture existante
34 angle clôture existante
distance 13-34 : 16,05m

Alignement 34-35:
34 angle clôture existante
35 angle clôture existante
distance 34-35 : 7,55m

Alignement 23-24:
Alignement de la clôture existante
23 angle clôture existante
24 angle clôture existante
distance 23-24 : 25,64m

Alignement 24-25:
Prolongement de l'alignement 23/24
24 angle clôture existante
25 dans le prolongement de l'alignement 23/24
et à l'intersection de la Rue de la Deltatré
distance 24-25 : 28,97m

Alignement 35-36:
Alignement de la clôture existante
35 angle clôture existante
36 angle clôture existante
distance 35-36 : 23,79m

Alignement 36-37:
36 angle clôture existante
37 angle clôture existante
distance 36-37 : 25,52m

Alignement 37-38:
37 angle clôture existante
38 angle bâtiment existant
distance 37-38 : 13,93m

Alignement 38-39:
Alignement du bâtiment existant
38 angle bâtiment existant
39 angle bâtiment existant
distance 38-39 : 6,05m

Alignement 39-40:
Alignement du bâtiment existant
39 angle bâtiment existant
40 angle bâtiment existant
distance 39-40 : 22,00m

Alignement 40-41:
Alignement du bâtiment existant
40 angle bâtiment existant
41 angle bâtiment existant
distance 40-41 : 10,12m

Alignement 41-42:
41 angle bâtiment existant
42 angle bâtiment existant
distance 41-42 : 9,77m

Alignement 26-27:
Alignement du mur et du bâtiment existant
26 angle mur existant
27 angle bâtiment existant
distance 26-27 : 22,70m

Alignement 27-28:
Alignement du bâtiment existant
27 angle bâtiment existant
28 angle clôture existant
distance 27-28 : 11,73m

Alignement 28-29:
Alignement de la clôture existante
28 angle clôture existante
29 angle clôture existante
distance 28-29 : 25,06m

Alignement 29-30:
29 angle clôture existante
30 dans le prolongement de l'alignement
31/25 et à l'intersection d'un mur existant
distance 29-30 : 19,77m

Alignement 30-31:
30 dans le prolongement de l'alignement
31/25 et à l'intersection d'un mur existant
31 angle clôture existante
distance 30-31 : 15,95m

Alignement 31-32:
Alignement de la clôture existante
31 angle clôture existante
32 angle clôture existante
distance 31-32 : 14,85m

Alignement 32-33:
Alignement du bâtiment existant
32 angle bâtiment existant
33 angle bâtiment existant
distance 32-33 : 13,56m

Alignement 42-43:
42 angle bâtiment existant
43 angle bâtiment existant
distance 42-43 : 14,62m

Alignement 43-44:
Alignement du bâtiment existant
43 angle bâtiment existant
44 angle bâtiment existant
distance 43-44 : 15,19m

Alignement 44-45:
44 angle bâtiment existant
45 angle clôture existante
distance 44-45 : 22,00m

Alignement 46-47:
Limite de propriété entre les propriétés
E 882/885 et E 883/881
distance 46-47 : 17,19m

Alignement 47-48:
Limite de propriété entre les propriétés
E 882/885/886 et E 881/884/887
distance 47-48 : 8,95m

Alignement 48-49:
Limite de propriété entre les propriétés
E 886 et E 887
distance 48-49 : 7,01m

Alignement 49-50:
Limite de propriété entre les propriétés
E 886 et E 888
distance 49-50 : 19,33m

Alignement 50-51:
50 angle limite de propriété E 886/ E 888
51 angle clôture existante
distance 50-51 : 0,65m

Alignement 51-52:
51 angle clôture existante
52 angle bâtiment existant
distance 51-52 : 25,85m

Alignement 52-53:
Alignement du bâtiment existant
52 angle bâtiment existant
53 angle bâtiment existant
distance 52-53 : 8,40m

Alignement 53-54:
Alignement du bâtiment existant
53 angle bâtiment existant
54 angle clôture existante
distance 53-54 : 4,43m

Alignement 54-55:
Alignement de la clôture existante
54 angle clôture existante
55 angle clôture existante
distance 54-55 : 116,02m

Alignement 55-56:
Alignement de la clôture existante
55 angle clôture existante
56 angle bâtiment existant
distance 55-56 : 10,66m

Alignement 56-57:
Alignement de la clôture existante
56 angle clôture existante
57 angle bâtiment existant
distance 56-57 : 5,46m

Alignement 57-58:
Alignement du bâtiment existant
57 angle bâtiment existant
58 angle bâtiment existant
distance 57-58 : 14,16m

Alignement 62-63:
Alignement du bâtiment existant
62 angle bâtiment existant
63 angle bâtiment existant
distance 62-63 : 13,44m

Alignement 63-64:
Alignement du bâtiment existant
63 angle bâtiment existant
64 angle bâtiment existant
distance 63-64 : 10,12m

Alignement 64-65:
Alignement du bâtiment existant
64 angle bâtiment existant
65 angle bâtiment existant
distance 64-65 : 36,91m

Alignement 65-66:
65 angle bâtiment existant
66 angle bâtiment existant
distance 65-66 : 8,73m

Alignement 66-67:
Alignement du bâtiment existant
66 angle bâtiment existant
67 angle bâtiment existant
distance 66-67 : 22,30m

Alignement 67-68:
Alignement de la clôture existante
67 angle clôture existante
68 angle bâtiment existant
distance 67-68 : 14,54m

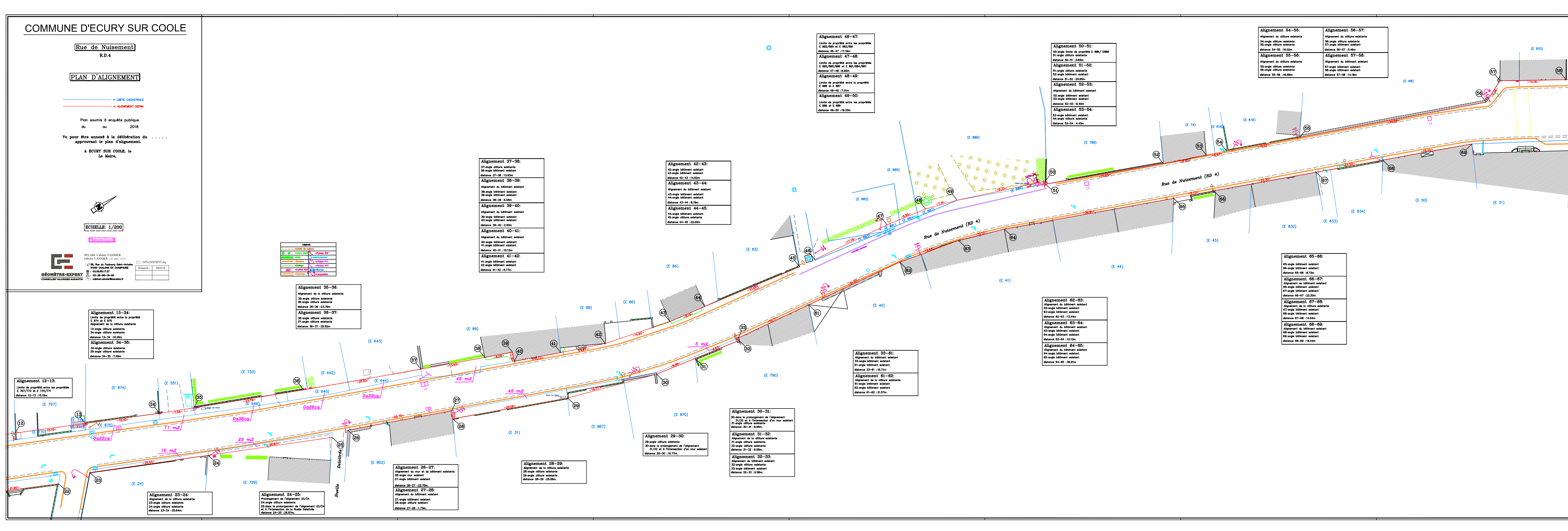
Alignement 68-69:
Alignement du bâtiment existant
68 angle bâtiment existant
69 angle bâtiment existant
distance 68-69 : 19,44m

Alignement 65-66:
65 angle bâtiment existant
66 angle bâtiment existant
distance 65-66 : 8,73m

Alignement 66-67:
Alignement du bâtiment existant
66 angle bâtiment existant
67 angle bâtiment existant
distance 66-67 : 22,30m

Alignement 67-68:
Alignement de la clôture existante
67 angle clôture existante
68 angle bâtiment existant
distance 67-68 : 14,54m

Alignement 68-69:
Alignement du bâtiment existant
68 angle bâtiment existant
69 angle bâtiment existant
distance 68-69 : 19,44m



COMMUNE D'ECURY SUR COOLE

Rue de Nuisement

R.D.4

PLAN D'ALIGNEMENT

— LIMITE CADASTRALE
— ALIGNEMENT DEFINI

Plan soumis à enquête publique
du au 2018

Vu pour être annexé à la délibération du
approuvant le plan d'alignement.

A ECURY SUR COOLE, le
Le Maire,



ECHELLE: 1/200

Planche 1 sur 3

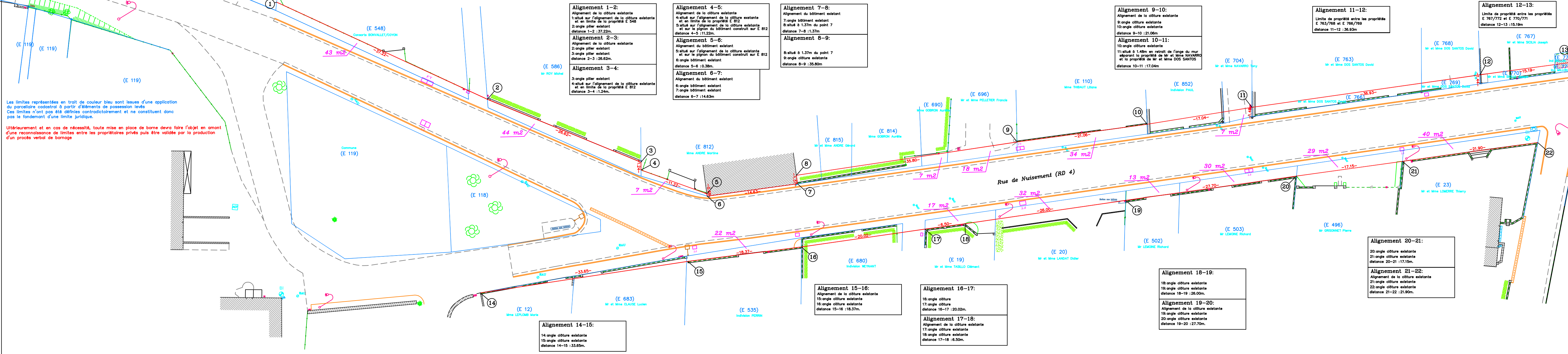
GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

SELARL Cabinet VANNIER
Olivier VANNIER (N° ordre : 5713)

56, Rue du Faubourg Saint-Antoine
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Tel : 03.26.65.17.27
Fax : 03-26-68-18-60
Email : cabinet.vannier@wanadoo.fr

Projet : 5527ALIGNEMENT.dwg
Dressé le : 28/02/18



Alignement 1-2:
Alignement de la clôture existante
1: situé sur l'alignement de la clôture existante et en limite de la propriété E 548
2: angle pilier existant
distance 1-2 : 37.22m.

Alignement 2-3:
Alignement de la clôture existante
2: angle pilier existant
3: angle pilier existant
distance 2-3 : 26.62m.

Alignement 3-4:
3: angle pilier existant
4: situé sur l'alignement de la clôture existante et en limite de la propriété E 812
distance 3-4 : 1.24m.

Alignement 4-5:
Alignement de la clôture existante
4: situé sur l'alignement de la clôture existante et en limite de la propriété E 812
5: situé sur l'alignement de la clôture existante et sur le pignon du bâtiment construit sur E 812
distance 4-5 : 11.22m.

Alignement 5-6:
Alignement du bâtiment existant
5: situé sur l'alignement de la clôture existante et sur le pignon du bâtiment construit sur E 812
6: angle bâtiment existant
distance 5-6 : 0.38m.

Alignement 6-7:
Alignement du bâtiment existant
6: angle bâtiment existant
7: angle bâtiment existant
distance 6-7 : 14.63m.

Alignement 7-8:
Alignement du bâtiment existant
7: angle bâtiment existant
8: situé à 1.37m du point 7
distance 7-8 : 1.37m.

Alignement 8-9:
8: situé à 1.37m du point 7
9: angle clôture existante
distance 8-9 : 35.80m.

Alignement 9-10:
Alignement de la clôture existante
9: angle clôture existante
10: angle clôture existante
distance 9-10 : 21.06m.

Alignement 10-11:
10: angle clôture existante
11: situé à 1.48m en retrait de l'angle du mur séparant la propriété de Mr et Mme NAVARRO et la propriété de Mr et Mme DOS SANTOS
distance 10-11 : 17.04m.

Alignement 11-12:
Limite de propriété entre les propriétés E 763/768 et E 766/769
distance 11-12 : 36.93m.

Alignement 12-13:
Limite de propriétés entre les propriétés E 767/772 et E 770/771
distance 12-13 : 15.19m.

Alignement 14-15:
14: angle clôture existante
15: angle clôture existante
distance 14-15 : 33.65m.

Alignement 15-16:
Alignement de la clôture existante
15: angle clôture existante
16: angle clôture existante
distance 15-16 : 18.37m.

Alignement 16-17:
16: angle clôture
17: angle clôture
distance 16-17 : 20.02m.

Alignement 17-18:
Alignement de la clôture existante
17: angle clôture existante
18: angle clôture existante
distance 17-18 : 6.50m.

Alignement 18-19:
18: angle clôture existante
19: angle clôture existante
distance 18-19 : 26.00m.

Alignement 19-20:
Alignement de la clôture existante
19: angle clôture existante
20: angle clôture existante
distance 19-20 : 27.70m.

Alignement 20-21:
20: angle clôture existante
21: angle clôture existante
distance 20-21 : 17.15m.

Alignement 21-22:
Alignement de la clôture existante
21: angle clôture existante
22: angle clôture existante
distance 21-22 : 21.90m.